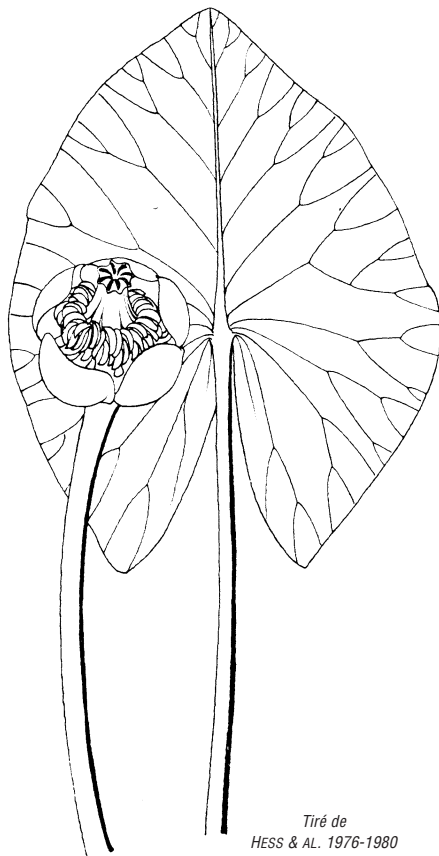


## EN *Nuphar pumila* (TIMM) DC. – Nénuphar nain – *Nymphaeaceae*



### Description

Plante aquatique vivace, enracinée sous 0.5-3 m d'eau. Limbe long de 5-15 (17) cm, flottant ou immergé, largement ovale et profondément cordé, diversement pubescent en dessous, nervures visibles abondamment bifurquées mais sans ponts transversaux. Pétiole à deux angles marqués au moins au sommet. Fleurs pentamères de 15-25 mm de diamètre, jaunes à l'intérieur, verdâtres à l'extérieur. Pétales nectarifères spatulés, jaunes. Stigmate en disque de 6-8.5 mm de diamètre garni d'une étoile de 7-12 bandes de papilles dépassant le bord en formant des créneaux. Fruit de 2-4.5 cm de long, à 70-400 graines, légèrement incurvé de côté en haut et cannelé sous le stigmate. Floraison 7-9. Chromosomes  $2n = 34$ .

Espèces semblables: *Nuphar lutea* (L.) SM. (n. jaune), plus grand dans toutes ses parties, limbe long de 10-30 cm, glabre en dessous, pétiole obscurément trigone au sommet, fleur de 3-5 cm de diamètre, parfumée, disque stigmatique de 10-15 mm de diamètre, non crénelé, à 12-25 bandes radiales, fruit long de 3.5-6.3 cm, ni incurvé ni cannelé. *Nuphar x intermedia* LEBED (n. intermédiaire), intermédiaire entre les deux espèces, certains caractères se rapprochant plus de l'une ou l'autre.

### Ecologie et sociologie

Le nénuphar nain colonise des eaux stagnantes de 0.5-3.5 m de profondeur, dystrophes à mésotrophes (parfois légèrement eutrophes dans des viviers), froides et légèrement acides. Il s'enracine en général dans de la tourbe ou de la vase et rarement sur des sols minéraux. Il se trouve volontiers dans des climats locaux froids, souvent à proximité de hauts-marais ou dans des régions de montagne. C'est une relictive tardi-glaciaire: il ne se trouve que dans des régions recouvertes de glace pendant la dernière glaciation. Son aire médioeuropéenne a nettement rétréci au post-glaciaire. Le nénuphar nain est généralement absent des eaux courantes et reste stérile dès que la profondeur dépasse 2 m. Il est sensible à l'ombre.

C'est une espèce (collinéenne-) montagnarde (-subalpine), elle va de 495 à 1300 m d'altitude en Suisse (jusqu'à 1700 m en Autriche).

*Nuphar pumila* est caractéristique de l'association subarctique relictuelle du *Nupharetum pumili* OBERD. 57, mais il apparaît occasionnellement ailleurs dans le *Nymphaeion albae* OBERD. 57. L'appartenance sociologique précise des populations suisses n'est pas encore étudiée.

Milieu naturel: 1.1.4

Valeurs indicatrices: F5vR2N2H4D5L4T3K2.

### Particularités de l'espèce

Au printemps la plante forme des feuilles immergées presque transparentes (en «feuilles de salade»). Mais dès que la température de l'eau dépasse environ 10° C, vers mi-mai, les feuilles flottantes apparaissent. Ces champs de feuilles servent d'abri ou de support à de nombreux animaux aquatiques. L'espèce ne produit que peu de nectar. Il y a autofécondation ou pollinisation entomophile (coléoptères, mouches). Le pédoncule se recourbe après la fécondation de sorte que le fruit mûrit sous l'eau. Les carpelles flottent, laissant les graines mûres tomber au fond de l'eau. La dissémination dépend des oiseaux d'eau ou des poissons. Il existe entre *N. pumila* et *N. lutea* de nombreuses formes intermédiaires qui sont considérées comme hybrides sous le nom *N. x intermedia*: la fertilité du pollen est réduite, les graines sont moins nombreuses, mais en revanche plus précoces. Il est possible que cet hybride existe dans plusieurs stations, par exemple au Kämmoosteich. Les individus du Gräppelensee ont des feuilles plus rondes et ont été décrits comme une variété à part, *var. rehsteineri* BURNAT, sans grande valeur systématique. La multiplication en jardin botanique est possible, elle est en cours.

### Distribution générale et menaces

Cet élément eurosibérien a une aire boréale ± continue entre la Fennoscandie, le nord de la Pologne, les pays baltes et la côte du Pacifique en Sibérie orientale, entre 50° et 70°N. En Europe on le trouve en outre en Ecosse, localement en Angleterre, et par stations dispersées et isolées dans les Asturies (E), le Massif Central, le Jura, les Vosges (F), la Forêt-Noire jusqu'à l'avant-pays alpin, les Alpes du nord (D), le Tyrol, la Carinthie et la Styrie (A). Un petit secteur de répartition se trouve aussi en Bohême (CZ), une population isolée en Croatie et peut-être en Roumanie.

*Stations les plus proches*: Massif Central (Puy-de-Dôme), Vosges, Sundgau (F), Titisee dans le sud de la Forêt-Noire (disparu?), collines de haute Souabe et de l'ouest de l'Allgäu, avant-pays alpin bavarois (D), Kitzbühl, Lungau et Carinthie (A).

*Menaces*: A cause de l'eutrophisation, ce nénuphar a fortement régressé et se trouve menacé à maints endroits d'Europe occidentale et centrale. En France et au nord il n'est pas considéré comme menacé.

### Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale; D, (A).

### Distribution et menaces en Suisse

Le nénuphar nain était dispersé dans l'avant-pays alpin. Les stations connues autrefois étaient: Lac de Lussy et Lac des Joncs (FR), Wauwilermoos, Soppen-, Sempacher-, Baldegger- et Rotsee (LU), Hütten-, Lützel-, Egelsee et Kämmoosteich à Bubikon (ZH), Ägerisee (ZG), Lauerzersee (SZ) et Gräppelensee sur Wildhaus (SG). Il n'est pas certain qu'il s'agissait toujours de *N. pumila*, surtout dans les grands lacs. Aujourd'hui l'espèce subsiste au Lac des Joncs, au Kämmoosteich et au Gräppelensee. Les stations du Wauwilermoos et du Lauerzersee restent à contrôler. L'espèce a été introduite dans l'étang du Mülibach au sud d'Allschwil (BL) (disparue?).

*Menaces*: L'eutrophisation, la pollution des eaux, la baignade et la navigation font que l'espèce est très menacée.

*Evolution des populations*: fort recul, aujourd'hui ± stabilité à un niveau précaire.

### Responsabilité

La Suisse a une responsabilité moyenne à l'échelle internationale.

✉ Christoph Käsemann

**Menaces**

- eutrophisation (agriculture, engraissement et amendements calcaires pour la pisciculture)
- activités de loisir (navigation, baignade, pêche, planche à voile)
- pollution des eaux
- drainage, assèchement ou barrage d'accumulation
- atterrissement, dynamique naturelle
- cueillette
- rareté et isolement des populations

**Mesures**

- zones tampon suffisamment grandes; ni engraissement ni amendements calcaires pour la pisciculture; poursuivre les mesures de réduction de la teneur en azote des lacs
- réserves naturelles; éventuellement interdictions de navigation et de planche à voile
- prévenir la pollution des eaux
- pas d'altérations nuisibles du régime hydrologique
- mesures d'entretien (arrachage partiel des concurrentes)
- panneaux rappelant la protection; éventuellement clôture
- protection avec zones tampon (plan de zones); contrôles réguliers; multiplication ex situ e matériel indigène (en cours); essais de réintroduction; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

**Bibliographie**

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

ROWECK, H. & H. REINÖHL (1986): Zur Verbreitung und systematischen Abgrenzung der Teichrosen *Nuphar pumila* und *N. x intermedia* in Baden-Württemberg. Veröff. Landesstelle Naturschutz Baden-Württemberg 61: 81-151.

**EN *Nuphar pumila* (TIMM) DC. – Nénuphar nain – *Nymphaeaceae***

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
	EN	EN			

F	D	FL	A	I
	1/CR		1/CR	

Monde	CH
	EN/E

